



Lille, le 27 août 2025

**M. Damien CASTELAIN**  
**Président de la MEL**

**Objet : préavis de grève**

Monsieur le Président,

Après nous avoir volé deux années de vie à la retraite, le Premier ministre annonçait mi-juillet une série d'attaques complémentaires contre les travailleur-eus-e-s, notamment :

- Le gel des pensions de retraite, des prestations sociales, des budgets des services publics et des rémunérations des fonctionnaires (poursuite du gel du point)
- Le vol de deux jours fériés, dont le 8 mai, symbole de la victoire contre le nazisme ;
- Le déremboursement de médicaments et de consultations, y compris pour les malades en affection longue durée faisant de ces malades une variable d'ajustement financier
- La suppression de 3 000 postes de fonctionnaires et le non-remplacement d'un poste sur trois, affaiblissant gravement les missions de service public, ou encore 5,3 Milliards d'Euros de rabet supplémentaire dans les budgets des collectivités locales.
- La privatisation et la vente du patrimoine public ;
- Un durcissement inédit des règles d'indemnisation du chômage alors même que la dernière réforme n'a que quelques mois. La chasse aux chômeurs s'accélère.
- Des mesures de remise en cause généralisée des droits des salarié-es, pouvant être imposées par ordonnances...

Dès l'annonce de ces nouvelles attaques devant soi-disant concourir à trouver 40 Milliards d'Euros pour la dette que les gouvernements libéraux successifs ont eux-mêmes créée, la CGT s'est immédiatement mobilisée pour dénoncer cette saignée. Ces mesures ne visent qu'à couper dans les dépenses. **Mais si la dette publique a augmenté, c'est avant tout parce que le déficit a été creusé, non pas par une quelconque dérive incontrôlée des dépenses publiques ou des dépenses de santé, mais par une baisse des recettes résultant du transfert d'argent public au profit des plus nantis** (baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés, des « impôts de production », mise en place du prélèvement forfaitaire unique, remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière (IFI), abandon du projet de taxe Zucman imposant les plus riches, et surtout 211 Milliards d'Euros, soit 6600 euros par seconde d'aides publiques sans contrepartie aux entreprises ...).

**La CGT MEL s'est immédiatement mobilisée à son niveau** en relayant la pétition nationale contre ce projet destructeur, et en allant au contact des agent-e-s de la MEL.

Depuis lors, **nous avons constaté que la colère était unanime dans le pays** et qu'un mouvement s'organisait autour du 10 septembre. La Commission exécutive de la CGT MEL a voté pour la

participation à la mobilisation. Certes, ce mouvement est composite et il n'est pas question pour nous de noyer nos revendications dans un maelstrom de mots d'ordre portés parfois par des ennemis de classe ou collectifs proches de l'extrême droite.

Notre Confédération fera connaître sa position à l'issue d'une intersyndicale dans les jours prochains. Entre temps, le 1<sup>er</sup> ministre a annoncé qu'il poserait la question de confiance au parlement le 8 septembre.

Dans ce contexte, **conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du Code du travail, la CGT MEL dépose par la présente un préavis de grève couvrant la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, pour chaque journée de 00h à 24h. Nous appelons d'ores et déjà l'ensemble des salarié-e-s de la MEL et de ses satellites à faire grève massivement le 10 septembre, et à participer à la manifestation lilloise porte de Paris à 14h30.**

Nous revendiquons :

- l'abandon immédiat de l'ensemble des mesures d'austérité annoncées par le gouvernement
- l'augmentation immédiate et, a minima, de 10 % de la valeur du point d'indice avec à moyen terme le point d'indice à 6€ et une augmentation des effectifs des services publics,
- l'abrogation des 1607 h et la mise en place des 32 h par semaine,
- la suppression du jour de carence et le retour à une prise en charge à 100 % dès le premier jour en arrêt maladie,
- l'abrogation de la réforme des retraites et l'adoption du départ à 60 ans pour toutes et tous à taux plein (hors départs anticipés pour les métiers pénibles),

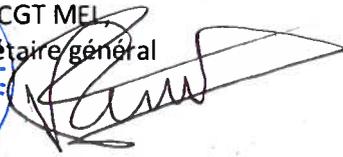
Localement, à la MEL, nous revendiquons :

- le recrutement d'agent-e-s statutaires dans les services en tension c'est-à-dire dans la quasi-totalité des services
- la titularisation des contractuel-le-s
- la suppression des ratio d'avancement
- une politique salariale volontariste avec une révision à la hausse du RIFSEEP pour toutes et tous.
- une politique sociale ambitieuse avec une augmentation significative de la subvention au CAS, une hausse de la participation employeur à la cantine, la mise en place de titres restaurant, l'ouverture de négociation pour la protection sociale complémentaire
- la mise en place des congés menstruels
- la signature d'un accord sur le télétravail et d'un accord sur le droit à la déconnexion.
- la reprise en régie des services délégués

En tant que Président d'une grande collectivité, vous, et votre exécutif avez un intérêt à participer à cette mobilisation et envoyer un signal fort au gouvernement pour un arrêt définitif des attaques incessantes contre nos services publics. En tant qu'employeur de 3000 agent-e-s, nous attendons aussi que vous défendiez nos conditions de travail et de rémunération. Nous sommes donc dans l'attente d'une rencontre avec vous, autour du 10 septembre.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la CGT MEL,  
Le Secrétaire général



**Frédéric PARISOT**